



Journée d'actualité :  
« Agir contre les discriminations  
dans la Fonction publique  
territoriale »

---

Le 22 novembre 2018

LIEU :  
Le 253  
Rue du Faubourg Saint-Martin  
Paris



## Journée d'actualité : « Agir contre les discriminations dans la Fonction publique territoriale »

22 novembre 2018 (9h30-16h30)

### Présentation de la journée

Le principe de l'égal accès aux emplois revêt une importance fondamentale pour la fonction publique qui a vocation à être exemplaire dans le recrutement des femmes et des hommes selon « leurs capacités et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents » conformément à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Ce principe d'égalité a été réaffirmé plus récemment à travers la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté et autres textes réglementaires (circulaire du 3 avril 2017 relative à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique, Charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, du 17 décembre 2013).

À l'image de nombreuses collectivités, et dans le cadre de ses missions régaliennes, le CNFPT a fait de l'égalité d'accès à la formation de tous les agents une de ses grandes priorités politiques désormais partagée et reconnue de tous. Aux côtés de l'État et des collectivités, l'établissement s'est également engagé dans la promotion des grandes causes nationales, dont l'une est « la prévention des discriminations et la promotion de l'égalité dans la fonction publique territoriale ».

Organisée en partenariat avec le CGET, le Défenseur des Droits et le réseau RECI, cette journée s'inscrit dans la volonté du CNFPT de s'adresser aux différents services des collectivités impliqués dans la carrière des agents ou aux agents se situant en position de management d'équipe (ressources humaines, direction générale, chefs de services...). Elle permettra de :

- Partager l'état des lieux en matière de discriminations dans la fonction publique et identifier les défis qui se posent aux collectivités pour garantir leur exemplarité ;
- Partager des actions à mener en faveur de la prévention des discriminations tout au long du parcours dans la Fonction publique territoriale (recrutement, gestion des carrières, gestion de situations discriminantes dans une équipe...).

### Objectifs de la journée

- Prendre conscience des enjeux en matière de discriminations dans la fonction publique ;
- Prendre connaissance des outils permettant d'organiser la non-discrimination ;
- Présenter et partager des expériences de collectivités en cours ;
- Interroger la coordination de l'action publique, et les méthodes pour agir localement et de façon transversale, avec l'ensemble des services concernés ;
- Pérenniser la démarche de la collectivité dans le temps en posant les bases d'une stratégie locale basée sur l'exemplarité.

### Public :

Cadre en position de management d'équipe, services RH et tout agent de la Fonction Publique Territoriale



## PROGRAMME

---

### Matinée

	Objet
9h00 9h30	Accueil
9h30 9h45	<b>Introduction</b> Gwenaëlle Juan, Directrice de projet sur le sens de l'action publique, CNFPT Présentation du programme de la journée
9h45 11h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le cadre juridique de la non-discrimination dans la fonction publique territoriale</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Un représentant du Défenseur des Droits</li></ul></li><li>• <b>Etat des lieux des discriminations dans la fonction publique territoriale</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Yannick L'Horty, Professeur à l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée</li></ul></li></ul> <p>Le rapport de Yannick L'Horty « Les discriminations dans l'accès à l'emploi public » pose les fondations sur des actions fortes en faveur de l'égalité d'accès aux métiers de la fonction publique et d'une plus grande diversité des profils et des parcours</p> <p>→ Temps d'échange avec la salle</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Illustration à partir de situations suivies par le Défenseur des Droits</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Un représentant du Défenseur des Droits</li></ul></li></ul> <p>→ Temps d'échange avec la salle</p>
11h45 12h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La prise en compte de la prévention des discriminations dans l'action publique.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Milena Doytcheva, Sociologue, Université de Lille</li></ul></li></ul> <p>Auteure notamment d'un ouvrage intitulé « Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail ».</p> <p>→ Temps d'échange avec la salle</p>
12h30 14h00	Repas libre

Après-midi

	<b>Objet</b>
14H00 16h00	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Plan d’actions, outils et pour s’engager dans une politique de non-discrimination</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Annaïg PIEDERRIERE, Responsable de la Mission Égalité – Diversité, Conseil Départemental de Seine –Saint-Denis</li><li>- Isabelle AMICEL, chargée de mission lutte contre les discriminations, Ville de Bordeaux</li><li>- Sophie EBERMEYER, Chargée de mission Egalité lutte contre les discriminations, Grenoble Alpes-Métropole</li></ul> <p>Collectivités en cours de sollicitation</p> <p>Les collectivités feront part de leurs expériences, notamment en traitant des points suivants :</p> <p>Recruter sans discriminer Gérer la carrière sans discriminer Réagir face aux discriminations</p> <p>→ Temps d’échange avec la salle</p>
16h00 16h30	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mesurer les discriminations pour progresser vers l’égalité</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un représentant du Défenseur des Droits</li><li>- Corinne Bord, Cheffe du bureau de la promotion de la citoyenneté, de la prévention des discriminations et de la culture, CGET</li></ul> <p>→ Temps d’échange avec la salle</p>
16h30 16h45	<p>En conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les points essentiels à retenir dans la mise en place d’une démarche interne de prévention des discriminations</li><li>• Présentation journée d’actualité 2019</li></ul>



**Journée d'actualité : « Agir contre les discriminations**

**dans la Fonction publique territoriale»**

**Code action : DISCS 001**

## Inscription en ligne

Pour offrir aux collectivités et aux agents un service d'inscription aux actions du CNFPT efficient leur permettant d'organiser au mieux les départs en formation et d'en suivre la bonne réalisation, le CNFPT propose une application d'inscription en ligne.

Pour ce faire : Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte en vous rapprochant de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité) **Pour accéder à la plateforme** cliquer sur : <https://inscription.cnfpt.fr/>



<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> à retourner par mail, à l'attention de Magali Beau, Assistante de Pôle, <a href="mailto:magali.beau@cnfpt.fr">magali.beau@cnfpt.fr</a>	<b>Adresse postale :</b> INSET de Dunkerque, Halle aux sucres – 9003 route du quai Freycinet 3 – BP 5251 – 59379 DUNKERQUE cedex 1  Tél : 03 28 51 32 33 Fax : 03 28 66 07 72
---	--

### Journée d'actualité :

« Agir contre les discriminations dans la Fonction publique territoriale »

Date : 22 novembre 2018      Lieu : PARIS

Code action : DISCS 001

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Collectivité - employeur : .....

Tél. professionnel : ..... Mail professionnel : .....

Adresse professionnelle : .....

Fonction et Service : ..... Grade : .....

Date d'entrée dans le FPT : ..... Date d'entrée dans ce grade : .....

Signature du stagiaire

Signature de l'employeur

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pour les agents territoriaux

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, les formations sont accessibles **SANS FRAIS D'INSCRIPTION**.  
**Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.**

### Pour les non territoriaux,

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € sera demandé.

Le bulletin d'inscription vaut BON DE COMMANDE.

<b>BON DE COMMANDE (POUR LES NON TERRITORIAUX UNIQUEMENT)</b>  Ce bulletin vaut BON DE COMMANDE. Le règlement se fera, à réception d'un titre de recettes, par mandat administratif, chèque ou virement bancaire. <b>Soit : 150 € par jour</b> Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.	Date de la commande :  <b>Signature et cachet de l'autorité habilitée</b>  <b>Nom et qualité du signataire</b>
--	--

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.  
Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

**Contact inscription :** [magali.beau@cnfpt.fr](mailto:magali.beau@cnfpt.fr) – Tél 03 28 51 32 33 –

